

## ETUDIER EN LETTONIE

Septembre 2006

### Enseignement supérieur

#### ➤ Introduction

L'année académique se divise en semestre d'automne, de septembre à janvier et en semestre de printemps, de février à juin. Les étudiants étrangers doivent avoir terminé les procédures d'inscription pour le 15 mai pour une admission au semestre d'automne et pour le 15 novembre pour une admission pour le semestre de printemps.

L'enseignement supérieur letton a été réformé. On distingue deux types d'organisations, l'une plus académique et l'autre plus professionnelle. L'introduction des diplômes Bachelor et Master professionnel va faciliter le passage entre les deux structures.

L'enseignement supérieur est dispensé dans des écoles supérieures ou des établissements d'enseignement supérieur. Ces structures ont des noms et des statuts différents :

- les écoles supérieures de création récente (*koledža*) sont des établissements qui proposent des programmes correspondant au premier niveau de l'enseignement supérieur.
- les instituts d'enseignement supérieur (*augstskola*) sont des établissements qui proposent des filières professionnelles de deuxième cycle et des filières professionnelles académiques. Ces instituts se subdivisent en deux catégories : universitaires et non universitaires.

- les instituts d'enseignement supérieur de type universitaire privilégient les activités scientifiques et de recherche dans le domaine scientifique et proposent donc principalement des filières académiques et des filières professionnelles apparentées. Dans les instituts non universitaires, les études visent la maîtrise d'un savoir-faire et de compétences professionnels. Des travaux de recherche y sont conduits dans certains domaines scientifiques précis, en économie nationale ou dans le domaine artistique.

Un système de crédits fonctionne compatible avec le système européen ECTS.

**A. Les filières d'enseignement supérieur académique** ont des programmes d'études basés sur la recherche fondamentale ou appliquée. Elles ont sanctionnées par l'obtention d'un grade universitaire, la licence (*bakalaurs*), dans un domaine précis. La durée du programme de licence est de 3 à 4 ans. Après avoir obtenu sa licence (*bakalaurs*), l'étudiant peut poursuivre en maîtrise (*magistrs*) ou dans une filière d'enseignement supérieur professionnel.

La durée de la maîtrise (*magistrs*) est d'un à 2 ans, de sorte que 5 à 6 années d'études sont nécessaires pour obtenir ce titre. La durée d'un programme d'enseignement supérieur professionnel après la licence (*bakalaurs*) est d'un à 2 ans.

L'obtention de la maîtrise (*magistrs*) donne droit de poursuivre ses études en vue d'un doctorat, qui prend 3 ou 4 ans.

Les titulaires d'une maîtrise peuvent poursuivre pour obtenir un doctorat (*doktors*) et une habilitation (*habilitets doktors*) s'ils veulent enseigner dans le supérieur

**B. Les filières d'enseignement supérieur professionnel** débouchent sur une qualification professionnelle, ainsi que sur le diplôme de licence (*bakalaurs*). Le grade de licencié (*bakalaurs*) de l'enseignement supérieur professionnel est décerné si les études ont duré en tout quatre ans au minimum.

Après avoir obtenu son titre de licence, l'étudiant peut poursuivre pour obtenir une maîtrise d'enseignement supérieur professionnel. Le titre de maîtrise (*magistrs*) de l'enseignement supérieur professionnel est décerné si les études ont duré en tout 5 ans au minimum.

Les titulaires d'une maîtrise peuvent poursuivre pour obtenir un doctorat (*doktors*). La durée des études de doctorat est de 3 à 4 ans. Les étudiants envisageant de poursuivre des études scientifiques et un travail de recherche peuvent également poursuivre leurs études pour obtenir un grade académique de maîtrise (*magistrs*).

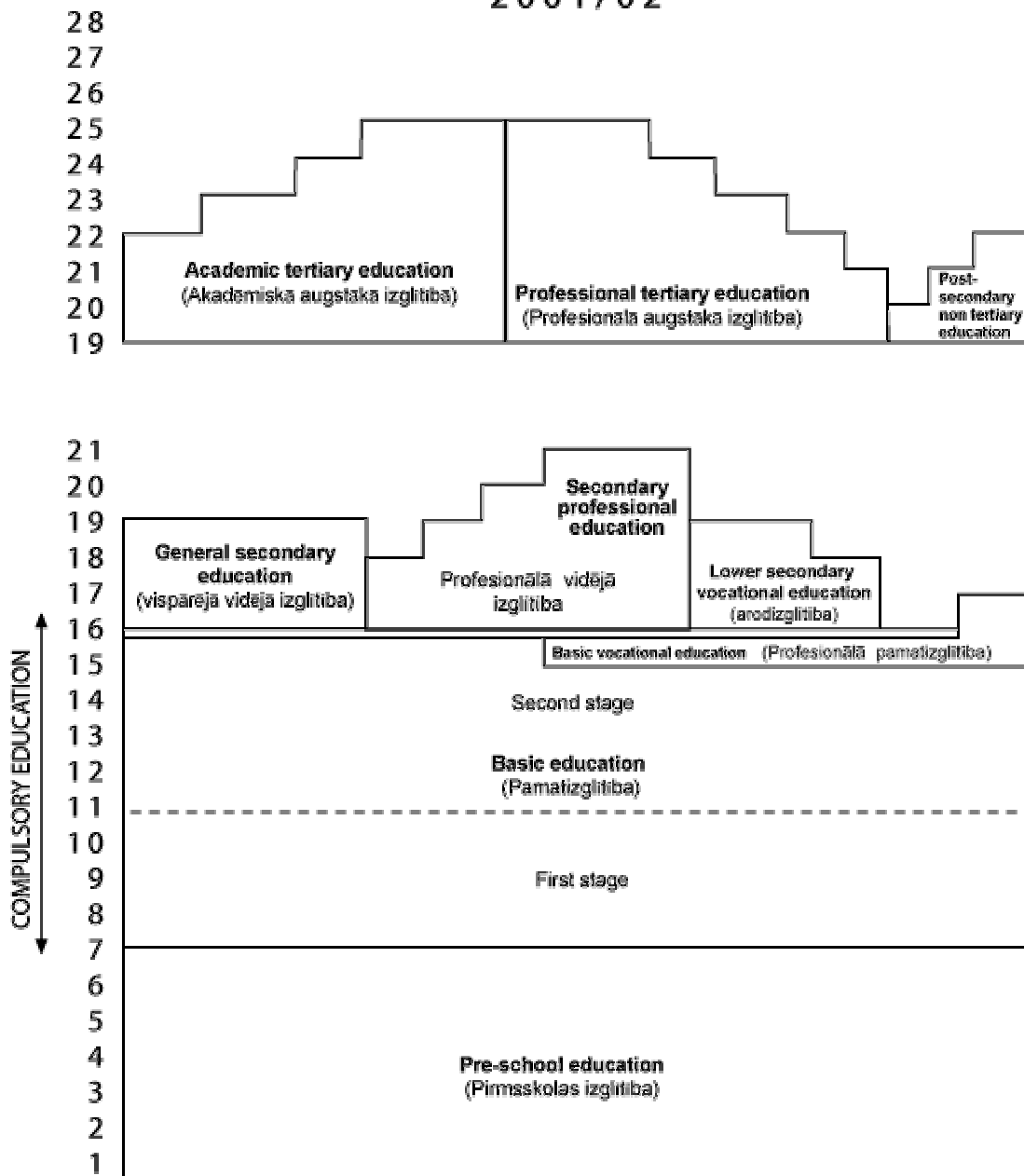
La distinction des filières d'enseignement supérieur entre filières académiques et professionnelles n'est pas la seule.

Pour connaître toutes les institutions d'enseignement publiques ou privées consulter le site :

[http://www.aic.lv/rp/Educ\\_LV/ed\\_sys/high\\_in4.htm](http://www.aic.lv/rp/Educ_LV/ed_sys/high_in4.htm)

- **Enseignement supérieur : schéma**

# LATVIA 2001/02<sup>(1)</sup>



(1) The situation refers to the school year 2001/02. Since the Law on Professional Education came into force on July 14, 1999, newly established secondary professional education programmes should last no more than 4 years and post secondary non tertiary education programmes should be modified as first level professional higher education programmes. Education programmes, established by the date when the Law on Professional Education came into force, were allowed to be finished under the rules they were established, therefore the diagram shows the situation as it still factually existed in the school year 2001/2002.

## ➤ Des filières intéressantes dans le pays

Les études scientifiques en chimie pharmaceutique ainsi que les études de musique y sont réputées.

# Enseignement supérieur : modalités pratiques

## ➤ Admission et inscriptions

L'admission est subordonnée à l'obtention d'un diplôme de fin d'enseignement secondaire général (*atestats*) ou d'un diplôme d'enseignement professionnel (*diploms*), qui donnent droit à l'élève de poursuivre dans l'enseignement supérieur. Pour les étudiants étrangers, il faut posséder un diplôme équivalent et se soumettre aux mêmes règles que les lettons. Certains établissements peuvent mettre en place des procédures de sélection en fonction du nombre de candidats ou selon la discipline. En particulier pour des études dans le domaine artistique, musical, sportif, etc...

Cinq mois environ avant le début de la procédure d'inscription, l'établissement d'enseignement supérieur fait connaître ses procédures d'admission spécifiques.

Si les titres et diplômes de l'enseignement secondaire ont été obtenus à l'étranger, ils seront soumis à un examen auprès du centre d'information universitaire (*Akadēmiskās informācijas centrs*), conformément à la législation sur les établissements d'enseignement supérieur. Pour plus d'informations, veuillez consulter le guide « Higher education in Latvia » sur le site web.

[http://www.aic.lv/HE\\_2002/default.htm](http://www.aic.lv/HE_2002/default.htm)

Conditions et formalités pour les étudiants étrangers de l'UE :

- Tout séjour en Lettonie nécessite la possession d'un passeport valable plus de 6 mois après le retour en France.
- Les étudiants de moins de 18 ans doivent disposer d'une autorisation des parents.
- Pour les séjours de plus de 6 mois, il est conseillé de s'inscrire auprès du consulat de France en Lettonie.
- Cette inscription est gratuite et facilite les démarches administratives.
- Un permis de résidence est requis pour un séjour de plus de 90 jours.

### ➤ **Coûts de scolarité**

S'agissant des filières d'enseignement supérieur, l'État prend en charge les frais de scolarité correspondant à un certain nombre de places d'étudiants, en fonction du budget prévu pour l'année concernée, et les étudiants concernés bénéficient d'une bourse d'État. Les établissements d'enseignement supérieur sont libres de fixer des frais de scolarité pour les places restantes.

Tout étudiant peut bénéficier d'un prêt d'État pour poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur. Les ressortissants étrangers paient leur scolarité conformément à l'accord conclu avec chaque établissement d'enseignement. Les frais de scolarité applicables aux citoyens des pays de l'Union européenne et à leurs enfants seront fixés et pris en charge en vertu de la procédure applicable aux ressortissants nationaux et aux résidents permanents de la République de Lettonie.

A titre indicatif : prix de l'université technique de Riga, pour les programmes de « Bachelor » et de « Master » :2900 USD.

### ➤ **Aides financières**

Si vous êtes boursier de l'Etat français vous pouvez solliciter votre CROUS pour demander le maintien de votre allocation pendant votre séjour à l'étranger.

Vous pouvez demander une bourse Erasmus dans le cadre d'un échange institutionnel avec votre établissement d'enseignement supérieur.

Pour l'instant, il n'a pas de bourses lettones prévues pour les étudiants étrangers.

## **Vie étudiante**

### ➤ **Les bons plans**

**S**i vous êtes attiré par les pays baltes vous aimerez Riga, la capitale de la Lettonie où l'on entend parler les langues des voisins, lituanien, estonien mais surtout russe puisque 40% de la population est russophone.

### ➤ **Budget**

Actuellement le niveau de vie de la Lettonie comparativement avec les autres pays européens est plutôt bas. Pour un budget moyen comprenant la nourriture, le transport et les loisirs, compter 200 € par mois. Ceci peut varier selon que l'on se trouve à Riga ou à la campagne.

Par ex.

Une miche de pain coûte environ : - Ls 0.15 (1 EUR =0.6 Ls)

Un litre de lait : Ls 0.25

Un ticket de transport à Riga : environ 0.20 Ls

### ➤ **Logement**

Les prix varient de 30 à 100 € par mois selon la chambre choisie.

Les universités disposent de chambres dans des dortoirs étudiants. Peu de places sont réservées pour les étudiants étrangers. Se renseigner dans chaque université ou sur les sites web de celles ci.

Pour la recherche d'un logement, les canaux habituels sont conseillés, tels que les petites annonces, les agences immobilières, les annonces dans les lieux fréquentés par les jeunes, les universités, mais il peut également être intéressant de s'adresser directement à l'office du tourisme de la ville d'accueil.

### ➤ **Emploi pour étudiants**

Toutes les informations sur le marché de travail et les conditions de vie en Lettonie sont sur le portail de l'emploi européen EURES :

<http://europa.eu.int/eures/main.jsp?countryId=LV&acro=lv&lang=fr&parentId=0&catId=490>

Le serveur du service de l'emploi vous informe sur la législation, les modalités de recrutement et les offres d'emplois.

[www.nva.lv](http://www.nva.lv)

### ➤ **Sécurité sociale – assurances**

Dans la mesure où un étudiant est inscrit dans une Université française, il bénéficie, au titre d'assuré social, de la protection sociale maladie et maternité. Son centre de sécurité sociale lui délivre une carte

permettant la prise en charge des soins par la caisse de sécurité sociale de Lettonie. Pour tous les renseignements si vous partez pour un séjour étudiant dans un cadre institutionnel consulter le site de l'assurance sociale :

<http://www.ameli.fr/39/DOC/693/fiche.html>

## **Apprendre la langue du pays**

### ➤ **Avant de partir**

On peut préparer un diplôme universitaire (DULCO) de letton en trois ans à l'INALCO Paris

### ➤ **Dans le pays d'accueil**

#### ▪ **Cours de langue en université :**

Les universités proposent des cours de lettons à différents niveaux, ainsi que pour les étudiants qui viennent dans le cadre d'échanges Erasmus

<http://www.lu.lv/eng/studies/courses/latvian.html>

#### ▪ **Cours de langue en établissement privé**

Il existe des établissements offrant des cours de langues privés en particulier à Riga. Se renseigner sur place.

#### ▪ **Cours spécifiques**

Il existe des cours de spécialisations (Masters) en langue anglaise presque dans toutes les universités. Voir pour l'université de Lettonie :

<http://www.lu.lv/eng/studies/english/index.html>

On exige des connaissances attestées en anglais, TOEFL

On trouve aussi des cours en langue allemande, se renseigner dans les institutions concernées.

### ➤ **Les diplômes de langue (langue du pays)**

Des attestations sont données aux étudiants en fonction du niveau des cours suivis.

## **Adresses utiles**

➤ **En France**

*Ambassade de Lettonie en France*

6, Villa Said F-75116 Paris

Tel : 01 53 64 58 18

Fax : 01 53 64 58 19

<http://www.paris.am.gov.lv/>

*Association France-Lettonie*

Présidente Mme Suzanne Champonnois

6, square Charles Laurent

75015 Paris

➤ **Dans le pays**

*Ambassade de France en Lettonie*

9 Boulevard Rainis, LV-1050 Riga

Tel : +371.703.66.00

Fax : +371.703.66.16

<http://www.ambafrance-lv.org/>

*Centre culturel français de Riga*

ELIZABETES IELA 59, LV-1050 RIGA

<http://www.ccf.lv/>

*Ministère de la formation et des sciences*

Valnu ielā 2

1050 Riga Latvia

Tel : +371.722.52.60

Fax : +371.724.31 26

<http://www.izm.lv>

*Higher Education Council*

(Augustakas Izglitības Padome)

Meistaru iela 21

1600 Riga, Latvia

Tel : +371.722.33.92

Fax : +371.722.04.23

<http://www.aip.lv>

*Association des étudiants lettons*

(Latvijas Studentu Apvienība)

Kramu iela 2

1050 Riga, Latvia

Tel : +371.708.94.30

Tel : +371.782.01.13

[lsa@latnet.lv](mailto:lsa@latnet.lv)  
<http://www.latnet.lv/>

*Academic Information Centre (Latvian ENIC/NARIC)*

Ms. Baiba Ramina, Director  
Valnu iela 2, 1050 Riga, Latvia  
Phone: +371 7 221 317  
Fax: +371 7 221 006

**Web site:**  
<http://www.aic.lv/>

*Adresses des établissements d'enseignement*

Universités :

*University of Latvia*

19 Raina Blvd., Room 134, Riga  
LV 1586, Latvia  
Phone:+371 7034334  
Fax:+371 7243091

<http://www.lu.lv/eng/studies/index.html>

*Université technique de Riga*

Kalku Str.,Riga  
Latvia, Lv 1658  
Tel.:+371 9495699 Fax.:+371-7-089020

<http://www.rtuasd.lv/foriegn.htm>

*Université lettone d'agriculture*

Jelgava, Lielā iela 2, 276.  
Tél.+ 371 - 30 – 22584  
Fax + 371 - 30 – 27238

<http://www.llu.lv>

*Université pédagogique de Daugavpils*

Vienības iela 13,  
LV-5407, Daugavpils, Latvija  
Tél. +371-54-22922  
Fax +371-54-22890

<http://www.dpu.lv>

Portail d'informations touristiques

<http://www.latviatourism.lv/>